

Évaluations nationales de début de 6^e : exploiter les résultats à plusieurs échelles pour favoriser la réussite des élèves

Dès la réception des résultats

Au cours de l'année de 6^e

Après l'année de 6^e

Dans les enseignements

Identifier les élèves « fragiles »/« à besoins »/« satisfaisants »

- Adapter la programmation en classe en fonction des besoins des élèves
- Dans l'optique du cours ou de l'heure de session, identifier les connaissances et les compétences devant en priorité faire l'objet d'un apprentissage renforcé ou d'un approfondissement
- Adapter les modalités d'enseignement en fonction des besoins des élèves

Assurer un suivi des élèves « fragiles » en 5^e

Équipe pédagogique d'une classe de 6^e

- Repérer les acquis / difficultés impactant d'autres disciplines
- En plus de Devoirs faits obligatoire, promouvoir des séances supplémentaires de Devoirs faits auprès des élèves « fragiles »/« à besoins »

- Définir l'objectif et les modalités des heures de session et des séances d'AP
- Définir et expliciter des objectifs d'apprentissage
- Mettre en œuvre une différenciation pédagogique
- Se reporter aux résultats des évaluations nationales lors des bilans périodiques notamment en lien avec l'heure de session

Assurer un suivi des élèves « fragiles » en 5^e

Équipes disciplinaires

- Définir les objectifs d'apprentissage des heures de session de français et de mathématiques et les planifier sur l'année
- Ajuster la composition des groupes

Français et mathématiques :

- Élaborer collectivement des progressions, des programmations, des évaluations communes à l'échelle de l'année, voire du cycle

Les autres équipes disciplinaires :

- Élaborer collectivement des activités tenant compte des pré-acquis et des besoins mis en évidence par les évaluations nationales

Équipes pédagogiques de l'établissement

- Participer au diagnostic des compétences «cibles» pour les heures de session.
- Identifier les besoins d'accompagnement (Devoirs faits et accompagnement personnalisé)

En conseil pédagogique, analyser les résultats, notamment en fluence et aux tests spécifiques, et ajuster le projet pédagogique de l'établissement, notamment pour le cycle 4

Conseil école-collège - Conseil de cycle 3

- Comparer avec les résultats des évaluations nationales de CP, CE1 et CM1
- Si PPRE passerelle, compléter les informations sur les besoins de l'élève

- Prévoir des heures de concertation pour le travail de continuité dans le cadre des heures de session
- Solliciter ou organiser des temps d'échange inter-degrés pour travailler ensemble en fonction des besoins mis en évidence

Réunions de bassin

Dialogue entre l'établissement et l'autorité académique

Affiner l'analyse des résultats en les comparant à plusieurs échelles (bassin, académie...)

- S'appuyer sur des indicateurs chiffrés fournis par les évaluations nationales et par leur exploitation dans la durée, pour se donner des objectifs ciblés d'amélioration du niveau des élèves
- Échanger avec l'autorité académique dans le cadre du CASF